



PÔLE HOSPITALIER
JOLIMONT

BROCHURE D'ACCUEIL SERVICE DE PÉDIATRIE

**Hôpitaux de Mons et de
Warquignies**

SOMMAIRE

BIENVENUE

CONTACT

L'UNITÉ

L'ÉQUIPE

JOURNÉE TYPE

VOTRE VALISE

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE SORTIE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

LES CONSULTATIONS

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

BIENVENUE

Chers parents,

Votre enfant vient d'être admis dans notre service de pédiatrie à l'hôpital de Mons (Groupe Jolimont).

Comme vous le savez, les hôpitaux de Mons et Warquignies sont reconnus pour être des hôpitaux aux valeurs de convivialité, d'ouverture et de recherche d'excellence.

Dans cette brochure, nous souhaitons vous informer du fonctionnement du service.

Lisez-là attentivement et n'hésitez pas à nous demander des informations supplémentaires, nous restons à votre disposition.

Nous mettrons tout en œuvre pour que votre passage dans notre service se passe le mieux possible.



CONTACT

Bureau infirmier : 065 38 59 74

L'UNITÉ

Notre service dispose de 15 lits répartis en 9 chambres communes, 5 chambres particulières et une chambre de polysomnographie.

Si vous souhaitez une chambre particulière, n'oubliez pas de le mentionner à l'infirmière lors de votre admission.

Votre enfant peut également être accueilli dans une chambre d'isolement pour des raisons d'hygiène hospitalière. Les consignes vous seront précisées par l'infirmière.

A l'admission, nous accueillerons votre enfant dans la salle de soins afin de réaliser les premiers soins et examens (prise de sang, pose d'un cathéter périphérique, aspiration nasale, prise d'urines...) en fonction de la pathologie.



Nous réaliserons avec votre collaboration le dossier infirmier informatisé qui reprend les renseignements administratifs, l'anamnèse, les habitudes de vie de votre enfant.

Ensuite, nous vous installerons en chambre. Si le pédiatre le demande, votre enfant sera branché au monitoring. Ce système est relié par une centrale dans notre bureau, ce qui nous permet de réaliser une surveillance à distance des paramètres.

Un local réfectoire est mis à votre disposition, celui-ci comprend un micro-ondes, une fontaine à eau et une machine à café (prenez vos dosettes).

Si vous devez quitter la chambre pour descendre à un examen ou en salle d'opération, nous vous invitons à ne laisser aucun objet de valeur en chambre et prévenir le personnel soignant de votre départ.



L'ÉQUIPE

Afin d'assurer les soins les plus adaptés à chaque situation, nous pouvons compter sur une équipe pluridisciplinaire.

Celle-ci est composée de :

- Pédiatres
- 1 infirmière en chef Marine Jacquemin
- Personnel soignant (infirmier(e)s pédiatriques ou assimilés, aides-soignant(e)s)
- 1 kinésithérapeute
- 2 institutrices
- 1 assistant social
- 1 diététicienne

Equipe médicale

Dr Andrea TEIXEIRA est le médecin chef de service.

Equipe soignante

L'équipe infirmière, sous la supervision de Mme Marine JACQUEMIN, est présente jour et nuit pour vous soutenir et vous fournir les meilleurs soins.

Par ailleurs, les membres de l'équipe soignante sont votre premier interlocuteur tout au long de votre séjour.



La kinésithérapie

Les séances de kinésithérapie sont prescrites par le médecin à raison d'une ou deux fois par jour en fonction de la pathologie de votre enfant.

Celles-ci se déroulent en chambre en essayant au maximum de respecter le rythme de l'enfant.

Les institutrices

Les institutrices proposeront des activités de suivi scolaire ou de divertissement à vos enfants.

En fonction de leur pathologie, celles-ci se dérouleront dans la classe ou en chambre.

Elles peuvent accueillir des enfants âgés de 2 ans et demi à 14 ans.

Tout matériel prêté devra être remis aux institutrices ou à l'équipe infirmière à la fin du séjour.

L'horaire de la classe : (période scolaire uniquement)

- Lundi et jeudi : 9h à 12h et 13h à 15h
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h

L'assistant social

Le service social est disponible pour vous conseiller et vous aider lors de situations difficiles (aide à domicile, documents mutuelles, aide à la jeunesse, ...)

Si vous souhaitez rencontrer l'assistant social, vous pouvez vous adresser aux infirmières ou à l'équipe médicale qui vous renseignera. Le service social est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

La diététicienne

Dans l'unité, les menus de la semaine sont affichés. En cas de régime alimentaire particulier, des repas adaptés seront servis.

Un contact avec le personnel diététique est évidemment possible durant votre séjour, n'hésitez pas à le demander.



JOURNÉE TYPE

- Vers 6h45 : rapport infirmier et changement d'équipe
- Vers 7h30-8h : distribution du petit-déjeuner
- Entre 7h30 et 10h : soins infirmiers, réfection des lits et prise des paramètres
- Vers 12h : distribution du dîner ainsi que les soins infirmiers et prise des paramètres
- Vers 13h : rapport infirmier et changement d'équipe
- Vers 14h : soins infirmiers et prise des paramètres
- Vers 16h : soins infirmiers, prise des paramètres et distribution des panades
- Vers 17h30 : distribution du souper
- Vers 19h-19h30 : soins infirmiers et prise des paramètres.

Dans le courant de la matinée : passage du pédiatre. Il est disponible pour répondre à vos questions.

Entre-temps : l'enfant peut avoir des examens à réaliser. Votre présence à ses côtés est bien évidemment recommandée.

Il peut également participer aux activités des institutrices durant la semaine et pendant les périodes scolaires.

Les traitements et les soins ainsi que la prise des paramètres sont réalisés à différentes heures de la journée et de la nuit.

Remarque : pendant les rapports infirmiers et médicaux, nous vous demandons (sauf en cas d'urgence) de ne pas interrompre ces échanges car ce sont des moments importants pour le suivi de votre enfant hospitalisé.



VOTRE VALISE

Les heures de visites

- En chambre commune : de 14h à 20h.
- En chambre particulière : de 11h à 20h

La chambre

Quel que soit le type de chambre, vous pouvez disposer d'un **lit accompagnant**. Nous vous demandons de bien vouloir le refermer avant 9h pour faciliter le passage dans la chambre. Un des parents peut rester 24h sur 24 auprès de l'enfant.

La chambre dispose d'une **télévision**. Si vous le souhaitez, la télécommande est disponible à l'accueil de l'hôpital ainsi que le code WIFI.

Les repas accompagnant

Il vous est possible de réserver des repas pour un accompagnant. Si vous le souhaitez, précisez-le à l'infirmière lors de l'admission. Spécifiez également si vous avez un régime particulier à suivre ou une restriction religieuse.

Le réfectoire dispose d'un micro-onde et d'une machine à café (Senseo®). Si vous le souhaitez, vous pouvez donc amener vos dosettes ou des plats à réchauffer.

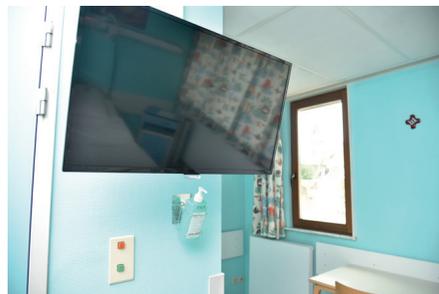
Il est demandé de ne pas filmer le personnel ou de le prendre en photo.

Interdiction de fumer dans les chambres : risque d'incendie.

VOTRE SORTIE

Dès que le médecin juge que l'état de santé de votre enfant le permet, il organisera sa sortie. L'infirmière vous remettra les consignes et les documents nécessaires pour le suivi du traitement à domicile.

Avant de partir, assurez-vous d'avoir tous les papiers nécessaires suite à l'hospitalisation : carnet de santé, ordonnances, certificats, rendez-vous pour le suivi et papiers d'assurance éventuels. Le médecin traitant de votre enfant recevra un rapport d'hospitalisation dans les meilleurs délais.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Que pensez-vous du séjour de votre enfant ?

Merci de remplir le questionnaire de satisfaction si reçu à l'accueil. Vous pouvez également nous le demander.

Vos remarques sont les bienvenues : elles nous aident à améliorer la qualité de nos prestations.

Il se peut que vous ne soyez pas entièrement satisfaits du séjour ou de votre prise en charge. Votre ressenti nous importe. N'hésitez pas à nous en faire part afin qu'une solution soit trouvée au plus tôt. Si malgré nos échanges et nos efforts, votre insatisfaction persiste. Vous avez la possibilité de vous adresser au service de Médiation que vous pouvez contacter au 065 35 93 67.

LES CONSULTATIONS

- **Consultations pédiatriques sans rendez-vous** : tous les jours, en semaine, de 9h00 à 17h00. Présentez-vous directement aux guichets des urgences avec la carte d'identité de l'enfant.
- **Consultations pédiatriques sur rendez-vous avec le pédiatre de votre choix**. Vous pouvez prendre rendez-vous au 065 38 58 88.



PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT HOSPITALISE

Charte européenne des Droits de l'Enfant Hospitalisé

1. L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.
2. Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.
3. On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela entraîne un supplément financier ou une perte de salaire.
On informera les parents sur les règles de vie et les modalités de fonctionnement propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.
4. Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.
On essaiera de réduire au minimum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.
5. Les enfants et les parents ont le droit d'être informés pour participer à toutes les décisions concernant la santé et les soins. On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable.
6. Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.
7. L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.
8. L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.
9. L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins à chaque enfant.
10. L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

Source : Cette Charte a été élaborée par EACH (European Association for Children in Hospital).

Actes invasifs lors des soins

- Durant l'hospitalisation, nous serons amenées à réaliser des soins invasifs à votre enfant afin de réaliser différents examens diagnostics.
- Nous vous expliquerons le déroulement de ceux-ci ainsi que le but.
- Nous mettons tout en œuvre pour atténuer la douleur de votre enfant et nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur les traitements prescrits.





GROUPE
JOLIMONT

Siège social

📍 Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul



PÔLE HOSPITALIER
JOLIMONT

Hôpital de Jolimont

📍 Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul
☎ 064 23 30 11

Hôpital de Lobbes

📍 Rue de la Station 25
6540 Lobbes
☎ 071 59 92 11

Hôpital de Mons

📍 Avenue Baudouin de Constantinople 5
7000 Mons
☎ 065 38 55 11

Hôpital de Nivelles

📍 Rue Samiette 1
1400 Nivelles
☎ 067 88 52 11

Hôpital de Tubize

📍 Avenue de Scandiano 8
1480 Tubize
☎ 02 391 01 30

Hôpital de Warquignies

📍 Rue des Chauffours 27
7300 Boussu
☎ 065 38 55 11



www.jolimont.be